

Bilan de l'orientation fin de 3^{ème} dans l'académie de Montpellier

Enseignement public / juin 2018

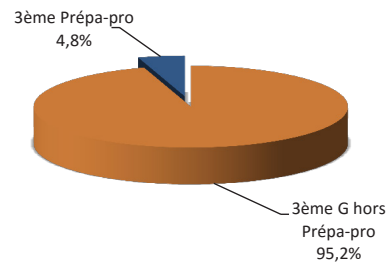
LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DE 3^{ÈME}

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR DISPOSITIF

Effectifs année 2017 – 2018 :

- 3^{ème} générale (hors Prépa-pro) : 24.960
- 3^{ème} Prépa-pro : 1264
- Total : 26.224

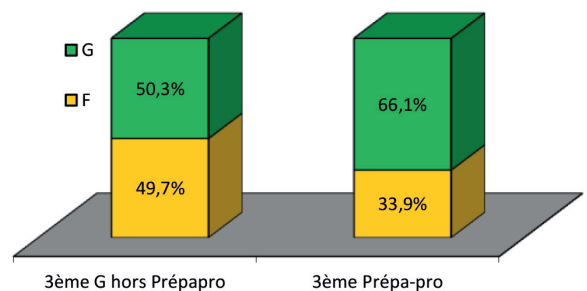
On constate une baisse des effectifs en 3^{ème} générale et une légère hausse des élèves de 3^{ème} prépa-pro. Dans l'ensemble, le vivier de 3^{ème} a diminué.



RÉPARTITION PAR DISPOSITIF SELON LE GENRE

Les effectifs des classes de 3^{ème} générale des collèges publics de l'académie se répartissent de manière égale entre les filles (49.7%) et les garçons (50.3%). Cette situation est similaire à celle observée les années précédentes et identique à la situation observée au niveau national.

Lorsque l'on s'intéresse aux effectifs des classes de 3^{ème} préparatoires à l'enseignement professionnel, on note une surreprésentation de la population masculine (66,1% des effectifs) par rapport à la population féminine (33,9%). Cette tendance s'est accentuée par rapport à l'année précédente où les garçons représentaient 64% des effectifs.

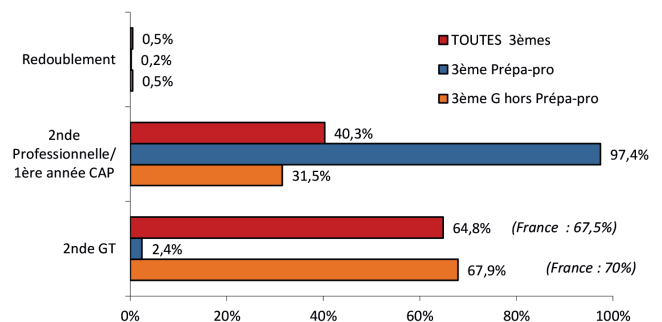


DÉCISIONS D'ORIENTATION PAR DISPOSITIF

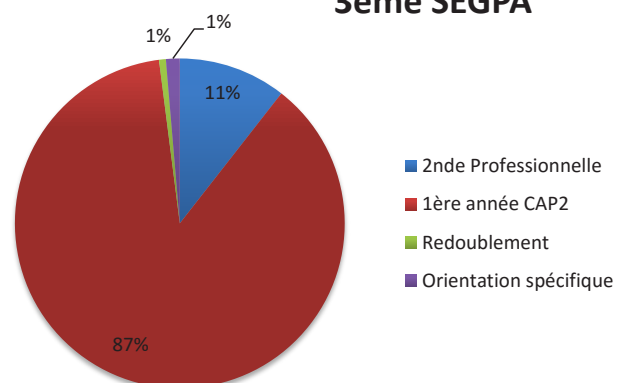
Les élèves de 3^{ème} générale ont obtenu majoritairement des décisions d'orientation vers une seconde générale et technologique (67.9%). Néanmoins, ce chiffre a connu une baisse importante en un an, puisqu'ils étaient 71.3% à obtenir une décision de ce type en 2017. Le second type de classe vers lequel les élèves reçoivent une décision d'orientation est la seconde professionnelle, 25.2%, suivie d'une première année de CAP, qui représente 6.3% des décisions.

Pour les élèves de 3^{ème} prépa-pro qui ont logiquement un attrait pour la voie professionnelle, on retrouve 97.4% des décisions d'orientation vers ce type de voie (58.9% vers la seconde professionnelle et 38.5% vers la première année de CAP) contre 95.6% en 2017. Seuls 2.4% de ces élèves obtiennent une décision vers la seconde générale et technologique.

87.4% des élèves de 3^{ème} SEGPA obtiennent une décision d'orientation vers une première année de CAP, ce qui constitue une légère hausse par rapport à 2017 (85.7%). Réciproquement, on observe une légère baisse des décisions vers la seconde professionnelle (-1.3 point), qui concerne néanmoins 10.6% des candidats de ce vivier cette année. Les décisions vers une orientation spécifique ont également reculé en 2018 (-0.9 point).



3^{ème} SEGPA



Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement en juin 2018

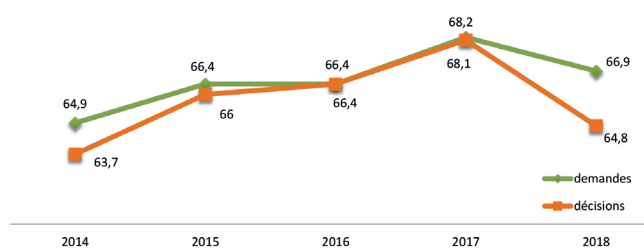
ÉVOLUTION DU DIALOGUE ENTRE DEMANDES ET DÉCISIONS À L'ISSUE DE LA 3^{ÈME}

Les données concernent l'ensemble de l'effectif de 3^{ème}, sans distinction de dispositif (hors 3^{ème} SEGPA)

VERS LA CLASSE DE 2^{NDE} GT

Les demandes d'orientation vers la 2^{nde} générale et technologique ont diminué cette année, passant de 68.2% à 66.9%, faisant quasiment revenir le niveau des demandes à celui de 2015 et 2016.

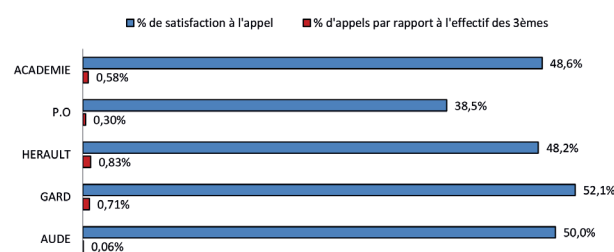
La principale baisse concerne néanmoins les décisions d'orientation qui perdent 3.3 points entre 2017 et 2018, passant de 68.1% à 64.8%. Le pourcentage des décisions d'orientation vers la 2^{nde} générale et technologique atteint son chiffre le plus bas depuis 2014.



APPEL POUR LE PASSAGE EN 2^{NDE} GT OU PROFESSIONNELLE

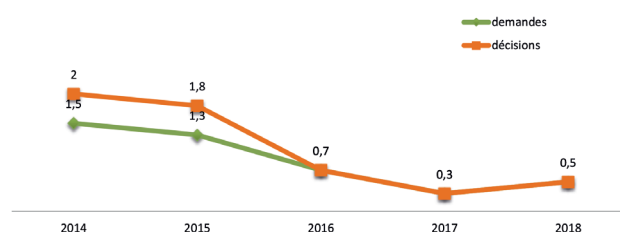
L'ensemble des cas d'appels de 3^{ème} a concerné le passage en 2GT. On observe dans l'académie, 146 cas d'appels cette année, soit 5 situations de plus que l'année passée. Le taux de satisfaction de ces appels est de 48.6%, un taux supérieur à celui observé en France (46.1%), qui est néanmoins en baisse par rapport à celui de 2017 (51.8%).

Les plus grands départements pourvoyeurs de cas d'appels restent les départements de l'Hérault (83 dossiers) et du Gard (48 dossiers).



REDOUBLEMENT EXCEPTIONNEL

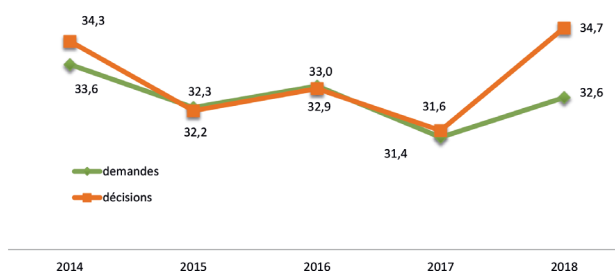
Le pourcentage de décisions de redoublement reste assez bas (0.5%) par rapport à l'historique du redoublement dans l'académie, même si ce pourcentage a légèrement augmenté depuis l'année dernière, passant de 0.3% à 0.5%. Le niveau académique est légèrement supérieur au niveau national de 0.3%.



ORIENTATIONS EN 2^{NDE} PROFESSIONNELLE – 1^{ÈRE} ANNÉE DE CAP

Les demandes et décisions d'orientation vers la voie professionnelle ont connu un regain d'attractivité cette année. Les demandes sont passées de 31.4% en 2017 à 32.6% alors que les décisions ont évolué de 31.6% à 34.7%. Ainsi les décisions d'orientation vers cette voie atteignent un niveau inégalé au cours des 5 dernières années.

A l'intérieur de la voie professionnelle, la hausse des demandes s'explique par une demande légèrement plus importante pour accéder à une seconde professionnelle (24.5% ; +0.9 point) et à une première année de CAP (8.1% ; +0.3 point). Les décisions d'orientation ont augmenté de façon similaire pour l'entrée en seconde professionnelle (+1.5 point), passant de 25.3% en 2017 à 26.8% cette année et pour l'entrée en CAP (+1.6 point), passant de 6.3% à 7.9%.



DÉCISIONS D'ORIENTATION VERS LES DIFFÉRENTES VOIES EN 2018

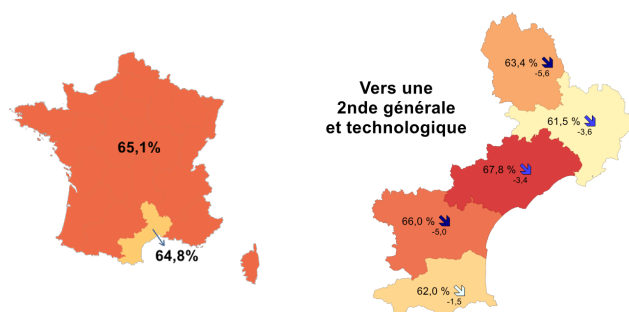
(en pourcentage, par département, avec évolution par rapport à 2017) - Toutes 3èmes hors SEGPA -

VERS UNE 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

En concordance avec la baisse observée au niveau académique, les 5 départements ont connu une diminution des décisions d'orientation vers la 2GT entre 2017 et 2018. Le département ayant connu la baisse la plus importante est la Lozère (-5.6 points) dont le pourcentage est passé de 69% à 63.4%, amenant le département en dessous de la moyenne académique (64.8%).

Les deux départements avec les taux les plus faibles restent ceux observés en 2017, les Pyrénées-Orientales, 62% et le Gard, 61.5%. Si le Gard a connu une baisse de 3.6 points par rapport à 2017, les Pyrénées-Orientales ont connu une baisse plus faible des décisions (-1.5 point).

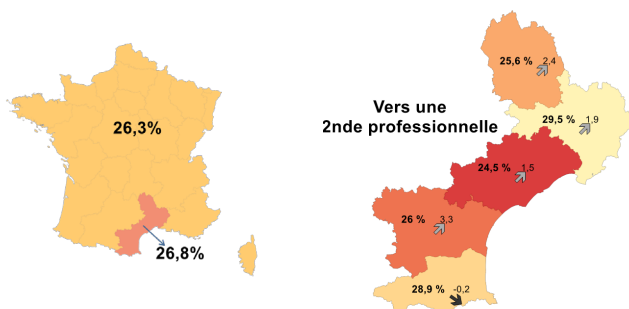
Deux départements contribuent de façon positive à la moyenne académique, l'Aude avec 66% de décisions et l'Hérault avec 67.8%. Ces deux départements ont cependant eu des baisses respectives de 5 points et 3.4 points.



VERS UNE 2NDE PROFESSIONNELLE

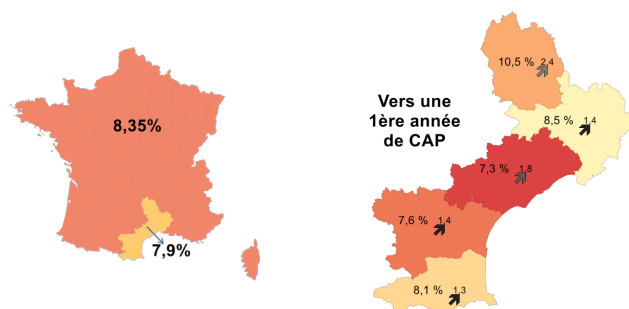
En miroir, on observe que l'entrée en seconde professionnelle a connu une évolution positive dans la majorité des départements. Seul le département des Pyrénées-Orientales a connu une légère baisse de son pourcentage (-0.2 point), mais il reste avec le département du Gard (29.5%), un lieu où l'on rencontre un fort pourcentage de décisions vers ce type de filière (28.9%) comparativement au pourcentage académique (26.8%).

Les trois autres départements se situent à un niveau plus faible que le pourcentage académique. Néanmoins, l'Aude est passé de 22.7% en 2017 à 26% cette année et la Lozère, qui était à 23.2%, atteint les 25.6% en 2018. Le département avec le pourcentage le plus faible reste l'Hérault, qui enregistre néanmoins une hausse de 1.5 point pour atteindre 24.5% de décisions d'orientation vers la seconde professionnelle.



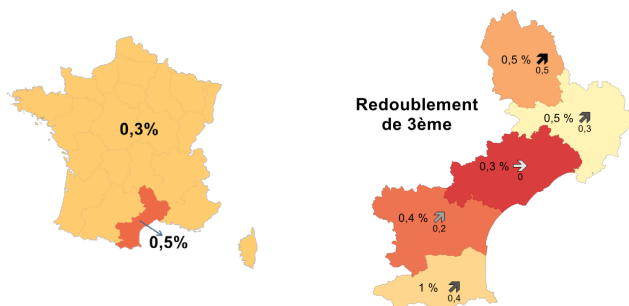
VERS UNE 1ÈRE ANNÉE DE CAP

Comme pour la seconde professionnelle, l'année 2018 a vu une augmentation généralisée du pourcentage des décisions vers la première année de CAP. Les 5 départements ont connu des hausses comprises entre 1.3 point pour les Pyrénées-Orientales et 2.4 points pour la Lozère. La Lozère est d'ailleurs le département avec le pourcentage le plus élevé 10.5%, suivent ensuite les départements du Gard (8.5%), des Pyrénées-Orientales (8.1%) et de l'Aude (7.6%). L'Hérault est à nouveau le département avec le pourcentage le plus faible (7.3%).



UN REDOUBLEMENT EXCEPTIONNEL

En dehors de l'Hérault dont le pourcentage n'a pas varié depuis 2017 (0.3%), les quatre autres départements ont connu une hausse comprise entre 0.2 point pour l'Aude et 0.5 pour la Lozère. Seul le département des Pyrénées-Orientales (1%) a un pourcentage supérieur.



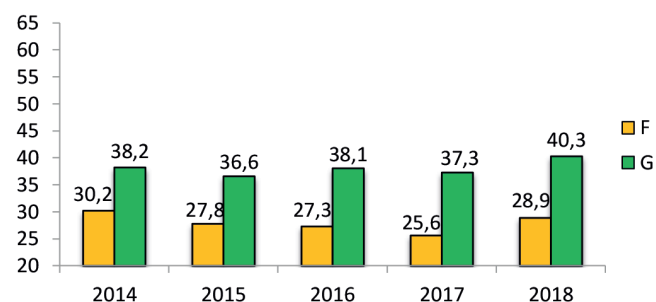
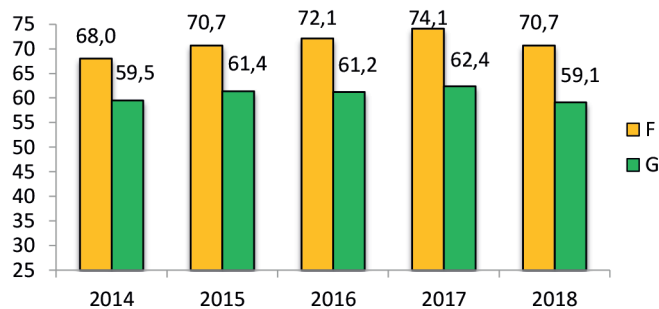
ÉVOLUTION DES DÉCISIONS D'ORIENTATION SELON LE GENRE

Pour chaque année, la somme des pourcentages (voie générale et technologique + voie professionnelle + redoublement) est égale à 100 pour les filles et à 100 pour les garçons, ce qui rend possible la comparaison des orientations en fonction du genre, quel que soit leur effectif respectif. - Toutes 3èmes hors SEGPA -

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les décisions d'orientation vers la 2nde générale et technologique ont connu une baisse pour les filles (-3.4 points) comme pour les garçons (-3.3 points).

Le déséquilibre entre les décisions d'orientation des filles et des garçons se maintient, les filles atteignant 70,7% contre 59,1% pour les garçons. Le pourcentage observé chez les garçons est le plus faible si l'on s'intéresse aux 5 dernières années, alors que le niveau observé chez les filles est similaire à celui obtenu en 2015. Les garçons atteignent un pourcentage supérieur au chiffre du national (58.2% ; +0.9 point) alors que c'est le contraire pour les filles (72.1% ; -1.4 point).

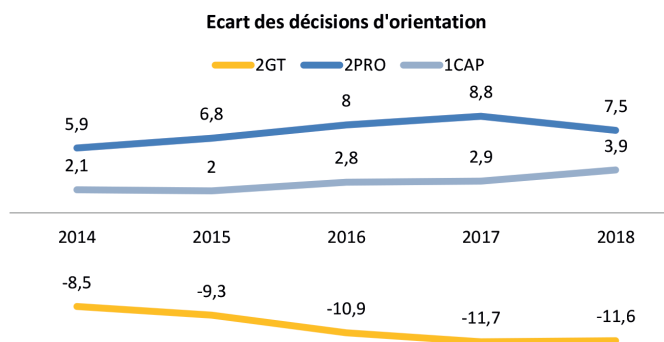


LA VOIE PROFESSIONNELLE

Inversement, les décisions d'orientation vers la voie professionnelle ont augmenté chez les filles (+3.3 points) et chez les garçons (+3 points). L'écart se réduit donc très légèrement entre garçons et filles (+11.4 points en faveur des garçons) par rapport à 2017, soit -0.3 point.

Au plan national, les filles obtiennent 27.6% de décisions vers la voie professionnelle, soit 1.3 point de moins que dans l'académie, alors que les garçons obtiennent 41.4% de décisions, soit 1.1 point de plus que dans l'académie.

A l'intérieur de la voie professionnelle, on constate que l'écart des décisions d'orientation vers la 1ère année de CAP en faveur des garçons est de 3.9 points (9.8% contre 5.9%), alors qu'il est de 7.5 points (30.5% contre 23%) au niveau de la seconde professionnelle. Comparativement à l'année 2017, l'écart des décisions s'est accru concernant l'entrée en CAP (2.9 points de différence en 2017), alors qu'il a diminué pour l'entrée en seconde professionnelle (8.8 points de différence en 2017).



LE REDOUBLEMENT ET LE MAINTIEN

Après une année enregistrant des niveaux similaires, l'écart entre les garçons et les filles a retrouvé sa situation antérieure, avec un redoublement plus fréquent chez les garçons que chez les filles (+0.2 point). Le pourcentage académique est plus élevé qu'au niveau national chez les filles (+0.2 point) et chez les garçons (+0.3 point).

